

Appel à la grève auprès des salarié-es de la convention collective des Prestataires de Services le 24 et 25 mars

24 mars 2021



15/03/2021

**Revalorisation de 0,99 % du SMIC
Augmentation des salaires de la convention collective P2ST ? Zéro
Prime Covid ? Zéro**

= STOP !

Après deux réunions de pseudo négociations, le patronat de notre convention collective a mis fin à toutes discussions sur la possibilité de faire évoluer la moindre chose qui pourrait leur coûter même un centime d'euro... D'après eux, l'année a été difficile et il serait irresponsable de faire le moindre geste de reconnaissance envers les salarié-es. Pourtant, au vu des bénéfices de plusieurs groupes et des augmentations de salaire de nos dirigeants l'année n'est pas catastrophique pour tous...

Dans la réalité, la majorité des salarié-es de notre convention collective a continué à travailler avant, pendant et après chaque confinement. En télétravail, ou sur site, et parfois avec son propre matériel et sans indemnisation, les efforts ont été faits. Et ce, avec un respect parfois douteux des règles minimales de sécurité par les entreprises. Nombre de salarié-es ont eu la COVID via le travail ! Une autre partie des salarié-es s'est elle retrouvée sans rien (juste au chômage...) puisque notre convention permet les contrats ultras précaires qui ne durent que quelques heures... Enfin, une dernière partie a été en chômage partiel, voire y est encore aujourd'hui.

En tout cas, nous avons toutes et tous un point commun : nous avons largement donné, largement souffert de cette pandémie. En clair, nous devrions avoir un minimum de retour afin de récompenser tous nos efforts via notamment un partage des richesses que nous avons produites par le passé ou pendant la Covid !

Nos patrons sont en première ligne de l'immoralité et osent sans horreur laisser les 3 premiers coefficients de notre branche en dessous du SMIC, même un chef d'équipe ne sera plus qu'à quelques euros au-dessus... La solidarité nationale promise avec le monde d'après n'existe pas avec ce patronat avide de toujours plus de bénéfices. Ensemble réagissons ! Salarié-es des centres d'appels, de l'accueil, de la traduction, du recouvrement, du télé secrétariat ou de l'animation commerciale c'est le moment !!!

Les fédérations CGT-FSE, FO-FEC et SUD-Solidaires exigent une augmentation des salaires immédiate et une prime COVID pour tous et toutes les salarié-es. Nous ne pouvons pas accepter un zéro plus zéro !!!

La grève est un droit, vous êtes donc bien entendu protégés en cas d'hésitation ou de problème vous pouvez nous contacter !

**Toutes et tous en grève !
24 et 25 MARS 2021**

CGT FSE : 263, rue de Paris - Case 421 - 93514 Montreuil - Tél : 01 55 82 89 4
FO FEC : 54 rue d'Hauteville 75010 Paris - Tél : 06.31.86.89.41
SUD P2ST : 25/27 rue des envergures 75020 Paris - Tél : 06.61.70.49.49



Sud
Union
syndicale
Solidaires

FO
FEC Employés
& Cadres

la cgt
Fédération
sociétés
d'études

15/03/2021

**Revalorisation de 0,99 % du SMIC
Augmentation des salaires de la convention collective P2ST ? Zéro
Prime Covid ? Zéro**

= STOP !

Après deux réunions de pseudo négociations, le patronat de notre convention collective a mis fin à toutes discussion sur la possibilité de faire évoluer la moindre chose qui pourrait leur coûter même un centime d'euro... D'après eux, l'année a été difficile et il serait irresponsable de faire le moindre geste de reconnaissance envers les salarié-es. Pourtant, au vu des bénéfices de plusieurs groupes et des augmentations de salaire de nos dirigeants l'année n'est pas catastrophique pour tous...

Dans la réalité, la majorité des salarié-es de notre convention collective a continué à travailler avant, pendant et après chaque confinement. En télétravail, ou sur site, et parfois avec son propre matériel et sans indemnisation, les efforts ont été faits. Et ce, avec un respect parfois douteux des règles minimales de sécurité par les entreprises. Nombre de salarié-es ont eu la COVID via le travail ! Une autre partie des «salarié-es» s'est elle retrouvée sans rien (juste au chômage...) puisque notre convention permet les contrats ultras précaires qui ne durent que quelques heures... Enfin, une dernière partie a été en chômage partiel, voire y est encore aujourd'hui.

En tout cas, nous avons toutes et tous un point commun : nous avons largement donné, largement souffert de cette pandémie. En clair, nous devrions avoir un minimum de retour afin de récompenser tous nos efforts via notamment un partage des richesses que nous avons produites par le passé ou pendant la Covid !

Nos patrons sont en première ligne de l'immoralité et osent sans honte laisser les 3 premiers coefficients de notre branche en dessous du SMIC, même un chef d'équipe ne sera plus qu'à quelques euros au-dessus... La solidarité nationale promise avec le monde d'après n'existe pas avec ce patronat avide de toujours plus de bénéfices. Ensemble réagissons ! Salarié-es des centres d'appels, de l'accueil, de la traduction, du recouvrement, du télé secrétariat ou de l'animation commerciale c'est le moment !!!

Les fédérations CGT-FSE, FO-FEC et SUD-Solidaires exige une augmentation des salaires immédiate et une prime COVID pour tous et toutes les salarié-es. Nous ne pouvons pas accepter un zéro plus zéro !!!

La grève est un droit, vous êtes donc bien entendu protégé en cas d'hésitation ou de problème vous pouvez nous contacter !

**Toutes et tous en grève !
24 et 25 MARS 2021**

CGT FSE : 263, rue de Paris - Case 421 - 93514 Montreuil - Tél : 01 55 82 89 4

FO FEC : 54 rue d'Hauteville 75010 Paris - Tél : 06.31.86.80.41

SUD P2ST : 25/27 rue des envierges 75020 Paris - Tél : 06.61.70.49.49



- **Emplacement : ré-agir ensemble** > Mobilisations et actualités > Mobilisations locales et sectorielles >
- Adresse de cet article :
<https://ancien.solidaires.org/Appel-a-la-greve-aupres-des-salarie-es-de-la-convention-collective-des>